

Janvier 2019



UN JARDIN-FORÊT DANS UN QUARTIER
URBAIN EN MUTATION - DE L'IDÉE A
EXPÉRIMENTER AU PROJET À ESSAIMER

PROJET DE RECHERCHE-ACTION

La 3e Main
Le Jardin Ressource
M au Carré



M au Carré

SOMMAIRE

LE CONTEXTE : du projet global au jardin-forêt et sa recherche-action	4	8	ESSAI DE DÉFINITION(S)
LES ENJEUX DE LA RECHERCHE-ACTION	12	13	LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION
LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION	16	21	QUI SOMMES-NOUS ?
LES PARTENARIATS ENVISAGÉS	23	24	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
ANNEXES	27		

LE CONTEXTE : DU PROJET GLOBAL AU JARDIN-FORÊT ET SA RECHERCHE-ACTION

UN TERRITOIRE EN MUTATION À NANTES

Le quartier Chantenay, riche de son histoire ouvrière, amorce de futures mutations dans la volonté de valoriser son patrimoine, tout en répondant aux besoins de la population en termes de logements, de services et de « vivre ensemble ».

Le Bas-Chantenay fait l'objet d'un projet urbain de grande ampleur. Un plan guide a été élaboré et une Zone d'Aménagement Concerté est en cours de création (réalisation en 2020). Le secteur du Bois Hardy est un des sites importants de ce projet, une des 5 cales (Cf. p.6 la carte «Le récit urbain du Bas-Chantenay»).

Ce secteur est impliqué par ces changements et de nouveaux logements vont être construits sur un site qui mêle des friches industrielles et un site naturel marqué par l'implantation de jardins ouvriers.

Des habitant-e-s, des jardinier-e-s et des entrepreneur-e-s sont force de propositions afin d'apporter des solutions aux nombreuses interrogations qu'une telle mutation implique : créer du lien entre l'humain et la nature, entre les habitants du territoire et les associations, entre les acteurs économiques, les citoyens et la collectivité..., (cf. Présentation du Roseau Hardy en annexe).



Source : La 3e Main

Un projet global est né d'une rencontre entre citoyens engagés et riverains et des professionnels.

Suite à une démarche de concertation sur le projet urbain de la cale du Bois Hardy menée par la collectivité, il a été validé que 6200 m²

LE CONTEXTE : DU PROJET GLOBAL AU JARDIN-FORÊT ET SA RECHERCHE-ACTION

soient dédiés à du paysage comestible (jardin collectif, jardin-forêt, parcelle maraîchère, jardins familiaux notamment). Ces espaces nourriciers ont vocation à être supports d'activités professionnelles et citoyennes liées à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine.

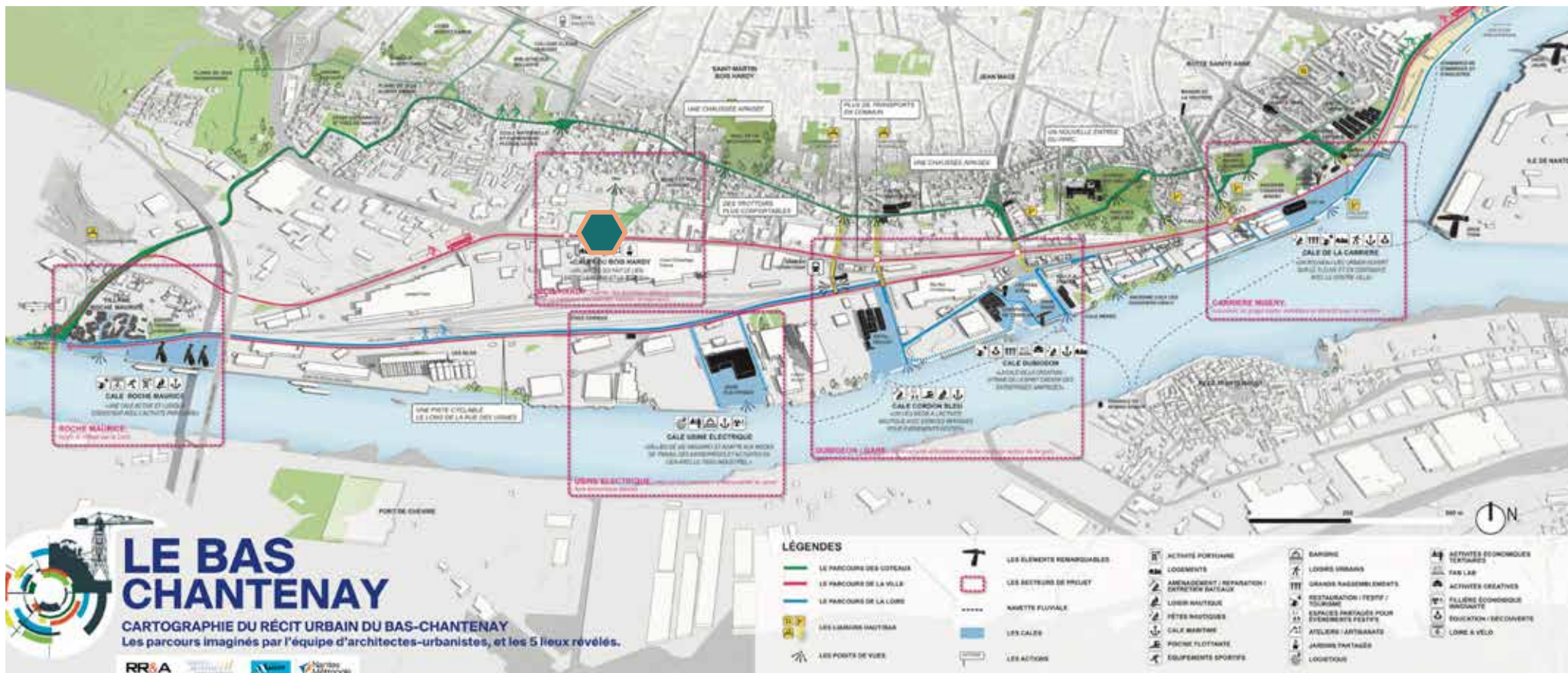
Au regard de la complexité du projet global, la multiplicité de ses acteurs et sa construction dans le temps long, les acteurs économiques ont souhaité impulser une action expérimentale et concrète à court terme : un jardin-forêt sur 1000 m², 2000 m² à terme. Cette action est portée par Le Jardin Ressource et La 3e Main, deux acteurs économiques faisant partie des pionniers du projet global.



Source : Le Jardin Ressource

LE CONTEXTE : DU PROJET GLOBAL AU JARDIN-FORÊT ET SA RECHERCHE-ACTION

LE JARDIN-FORÊT DANS UN PROJET DE TERRITOIRE : LE BAS-CHANTENAY



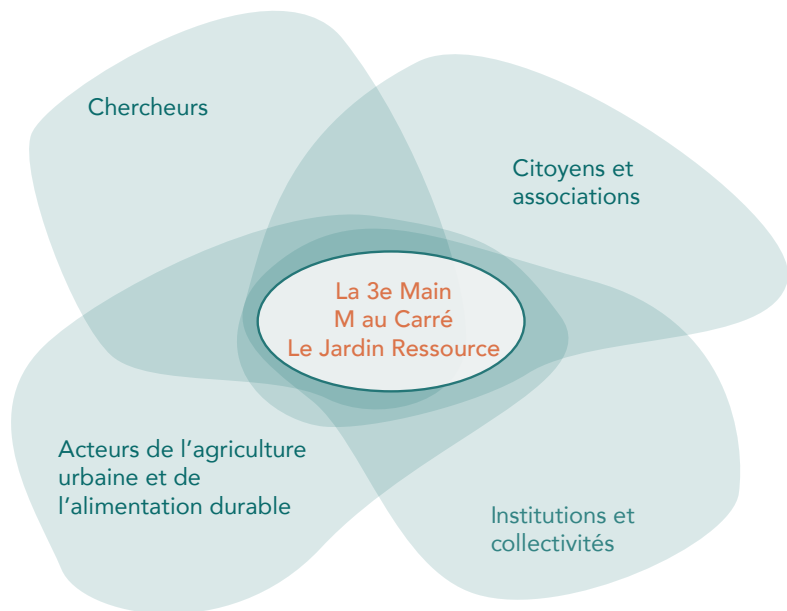
Source : <http://www.nantes-amenagement.fr/projet/bas-chantenay/>

 Le projet de jardin-forêt dans son territoire

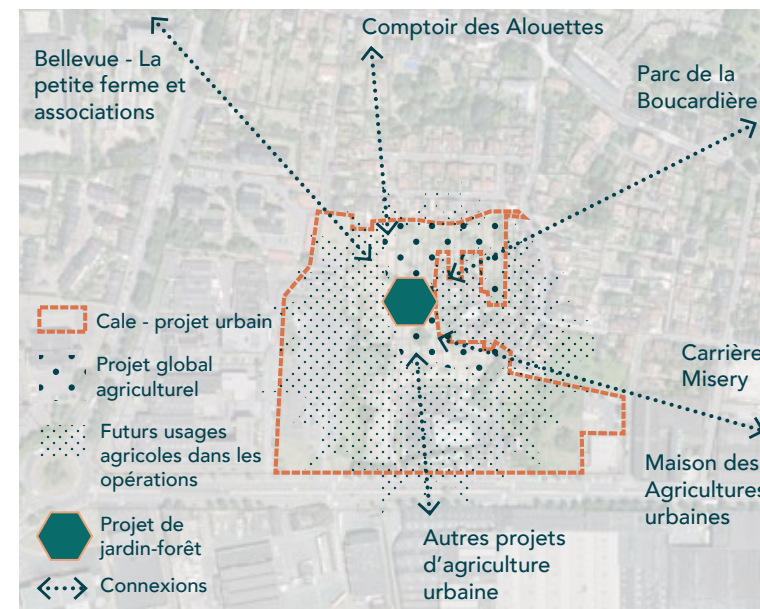
LE CONTEXTE : DU PROJET GLOBAL AU JARDIN-FORÊT ET SA RECHERCHE-ACTION

LE JARDIN-FORÊT DANS UN PROJET DE QUARTIER : LES COTEAUX DU BOIS HARDY

Les acteurs

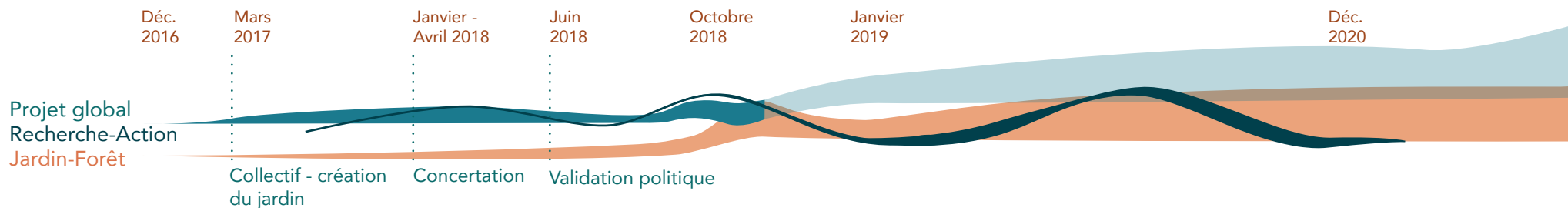


Les échelles de territoire



Source de la photo aérienne : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le temps : La genèse du jardin-forêt



ESSAI DE DÉFINITION(S)

LA PERMACULTURE

La permaculture est basée sur trois piliers éthiques fondamentaux : prendre soin de la terre, prendre soin des Hommes, créer l'abondance et partager les surplus de façon équitable.

Sa mission première est de penser, concevoir et mettre en place des systèmes d'activités humaines ayant des interrelations bénéfiques avec l'environnement. Et pour réaliser cette mission, la permaculture prend le chemin de l'observation des écosystèmes naturels afin de s'y inspirer, notamment pour la production alimentaire.

Les écosystèmes naturels peuvent être très productifs, sans avoir besoin d'apports extérieurs et sans émettre de pollutions.

La permaculture tend à créer des systèmes présentant toutes les qualités des écosystèmes naturels qui répondent en même temps aux besoins de l'homme. Cela se traduit par «créer un réseau de relations bénéfiques entre les différents éléments nécessaires à un jardin, une exploitation agricole ou l'ensemble d'une communauté» (Whitefield, 2010).

Le jardin-forêt à lui seul, ou dans un système permacole complet, répond à ces objectifs en réunissant différents composants dans un ensemble pensé, de façon harmonieuse, et dans une vision écologique.

LE JARDIN-FORÊT

Robert Hart, un habitant du Shropshire en Angleterre est le premier à avoir utilisé ce terme de « jardin-forêt » dans les années 1980. D'autres termes peuvent s'y substituer comme la forêt comestible ou le jardin boisé.

Il s'agit d'une structure multi-étagée fonctionnant comme un boisement naturel et maintenu à ce stade. Il est pensé comme un écosystème de plantes utiles et de faune variée. Les 7 strates végétales de la forêt s'y retrouvent, composées de plantes à dominante comestible et médicinale.

Le jardin-forêt accueille une large palette de végétaux, arbres, arbustes, et vivaces, plantés densément, obtenant des bénéfices mutuels les uns des autres, et lui conférant sa durabilité.

Les végétaux sont positionnés minutieusement pour tirer partie des contraintes spatiales (au sol, aériennes et souterraines), temporelles (périodes de feuillaisons par exemple) et phytosociologiques (interactions entre les plantes).

L'appréhension fine du terrain est le socle de la conception et la gestion du jardin-forêt. Son entretien est limité et sa production est diversifiée. Il demande une attention soutenue, mais non nécessairement une charge de travail importante.

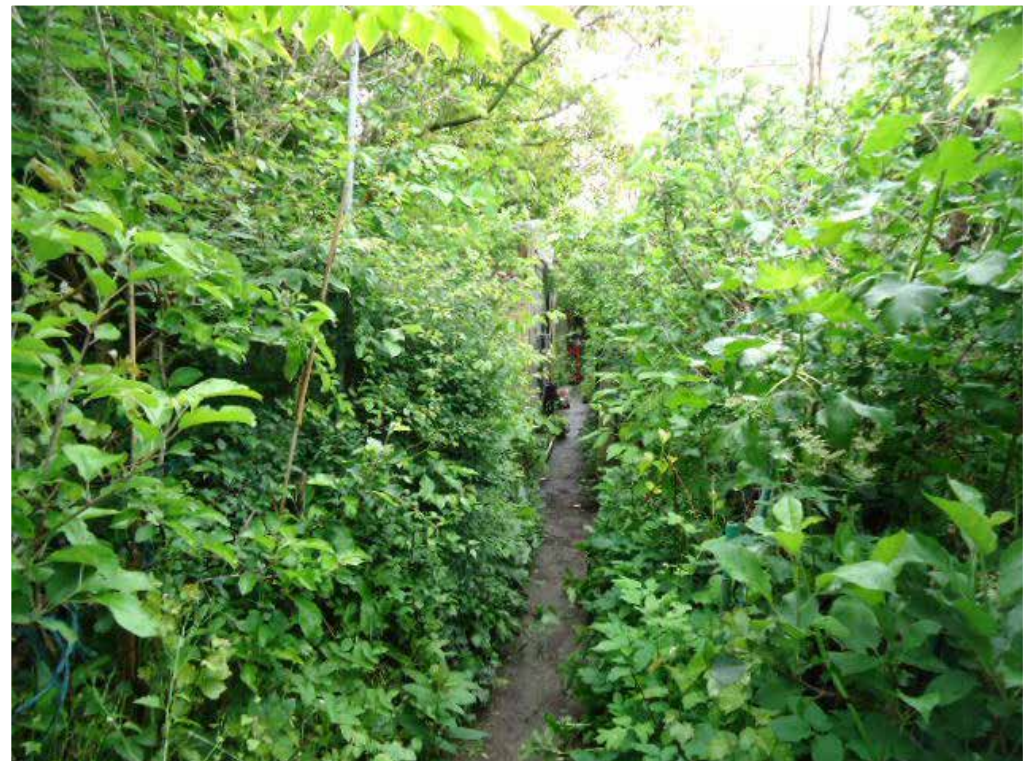
ESSAI DE DÉFINITION(S)

Lieu de promenade et d'observation, le jardin-forêt est un lieu habité. Il n'a pas vocation à produire l'ensemble de notre nourriture, mais couplé à un jardin potager en permaculture, il a une grande valeur nutritionnelle toute l'année. Des plantes pionnières locales y sont intégrées, conférant à ce site une fonction de conservatoire des



variétés adaptées au terroir.

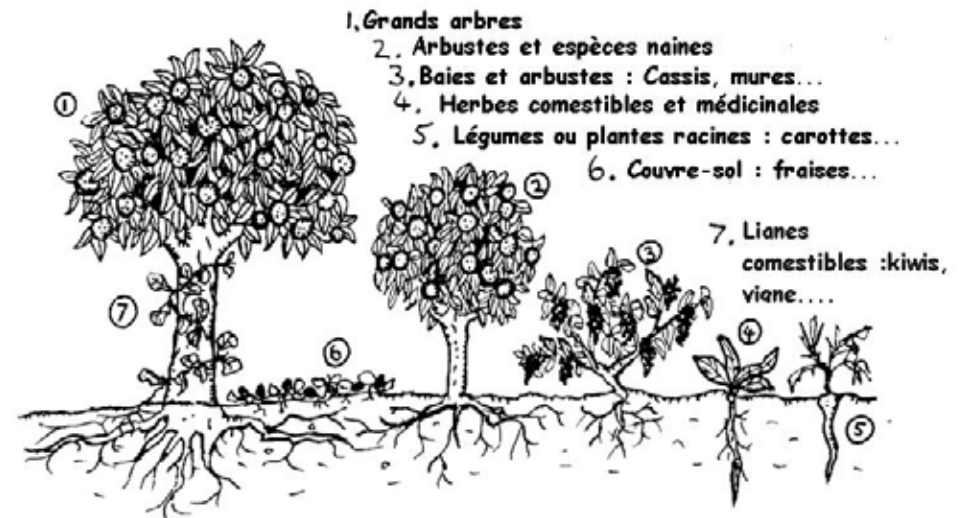
Le jardin-forêt répond à des enjeux urbains, notamment aux problématiques de dérèglement climatique provoqué par l'effet de serre, et de pollutions urbaines.



Jardin des Fraternités Ouvrières - Mouscron en Belgique - Source : <http://fraternitesouvrieres.over-blog.com>

ESSAI DE DÉFINITION(S)

Planter un jardin-forêt crée un «piège à dioxyde de carbone» qui est stocké dans le bois. Il est de plus un réservoir de stockage et de diffusion lente de l'eau dans le sol, minimisant les inondations et sécheresse, ainsi qu'un élément de filtration. Le jardin-forêt protège le sol de l'érosion due aux vents et joue un rôle de tampon face aux températures extrêmes. Il crée un nouvel habitat pour la faune et la flore. Les sols se régénèrent d'eux-mêmes par la nouvelle vie fongique, bactérienne, la faune et la flore installés, dans un cycle vertueux et nourricier.



Le jardin- forêt : une association bénéfique de 7 couches de végétaux

Source : <https://www.permaculturedesign.fr/la-foret-comestible/>

ESSAI DE DÉFINITION(S)

LE JARDIN-FORÊT DANS LES AGRICULTURES URBAINES : UN TIERS LIEU NOURRICIER

Le projet de jardin-forêt est une forme agri-urbaine à l'interface entre un projet urbain et un projet agricole : une « forme hybride matérielle et immatérielle qui est à la fois le produit d'activités liées à la production agricole (professionnelles ou pas) et des pratiques d'aménagement et d'urbanisme » (Terres en Villes, 2017).

Les formes que peuvent prendre cette agriculture urbaine sont diverses. Le projet de jardin-forêt, et le projet global du Bois Hardy, sont pensés, en termes de gouvernance, de modèles économiques, d'usages, comme des tiers lieux nourriciers. Ils constituent un réceptacle à des pratiques citoyennes et économiques autour de l'alimentation, dans une ambition de rencontre et de synergie.

Le jardin-forêt doit contribuer à l'élaboration d'un bien commun et est confronté à plusieurs défis : générer à la fois de la valeur économique pour sa survie, sociale, environnementale et climatique.

Sa localisation, dans un périmètre intra-urbain en renouvellement, et ses fonctions agricoles, productives et de loisirs, l'inscrivent dans une agriculture dite intra-urbaine (Scheromm, 2014).

LE JARDIN-FORÊT : UN NOUVEAU MODE DE FAIRE LA VILLE ?

« Les formes agri-urbaines sont le résultat des rapports entre les hommes et leur milieu. Ce dernier est compris non seulement comme l'étendue bio- physique, mais aussi comme l'espace vécu [...] et comme espace physique et culturel de déploiement de l'être [...]. Les attentes habitantes en matière de cadre de vie ou la façon dont les acteurs d'un territoire s'organisent participent ainsi à la production d'un « milieu urbain ». L'agriculture peut alors être considérée comme un élément de construction de ce milieu, notamment par son influence sur la configuration des formes urbaines et périurbaines » (Nahmias, 2012).

Le jardin-forêt est un projet de transition, avec une vision et des actions sur le long terme, qui ferait évoluer les modes de penser, de faire et de gouverner la ville, à l'échelle méso (collectif) et micro (changer les comportements individuels). C'est un levier du faire ensemble pour une résilience urbaine. Il serait une opportunité d'infléchir le projet urbain dont il est une composante et d'intégrer l'agriculture urbaine dans les futures opérations immobilières et espaces publics. Il impliquerait les notions de maîtrise d'usage, de capacitation, de coopération. Le projet croise différentes échelles de temps : le temps de la forêt, le temps de l'aménagement, le temps de la dynamique collective, le temps des acteurs économiques et le temps des citoyens.

LES ENJEUX DE LA RECHERCHE-ACTION

Face aux crises climatiques et environnementales, des voix s'élèvent pour alerter et faire prendre conscience de l'urgence d'agir pour les contrecarrer et ce quel que soit l'échelle territoriale et temporelle.

L'urbanisation croissante des territoires - les Nations Unies montrent qu'aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain, elle passerait à 70 % en 2050 – a des conséquences le plus souvent négatives sur le système urbain en termes de surconsommation, des sols comme des productions, de pollution, de biodiversité, d'imperméabilisation des sols...

En s'interrogeant sur les modes de penser et faire la ville, l'enjeu est de trouver des solutions durables pour que les territoires urbains s'adaptent aux changements environnementaux, climatiques et sociétaux en cours et à venir.

Notre ambition est de participer au renouvellement des pratiques urbanistiques ayant pour finalité la résilience urbaine. Laquelle est la « capacité qu'a un système urbain à absorber une perturbation et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation » (Toubin, 2012). Notre objectif est de mettre en évidence les mécanismes qui font qu'un système urbain assimile les crises actuelles et futures, en les absorbant et/ou en se transformant.

La résilience urbaine peut être générée par l'innovation sociale, cette capacité collective à apporter des solutions à des enjeux complexes

auxquels ni l'État, ni le marché ne peuvent répondre seuls. L'innovation sociale élabore des réponses nouvelles à des besoins sociaux, économiques, environnementaux, mal ou peu satisfaits quel que soit le secteur (alimentation, mobilité, énergie, habitat, environnement, santé) (AVISE, 2018). Par son questionnement des manières de faire, elle est source de transformation et moteur de changement (SocioEco, 2018).

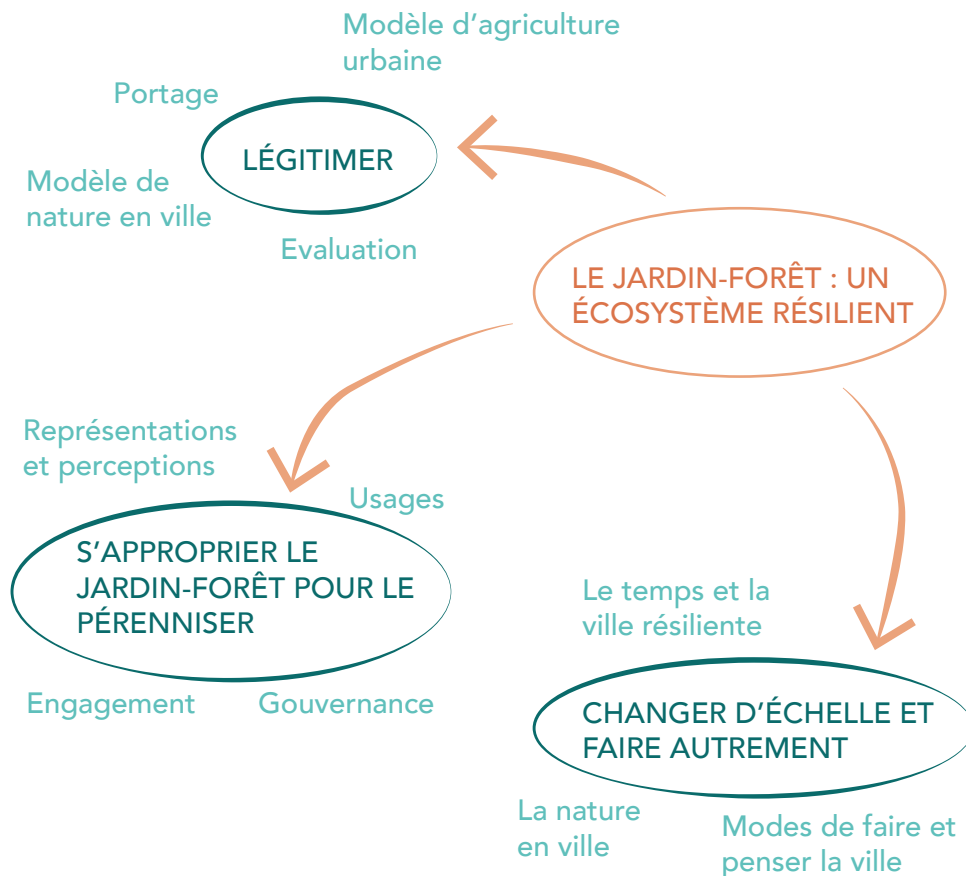
Nous faisons l'hypothèse que dans le cadre d'un projet urbain, la création d'écosystèmes écologiques, agricoles, économiques et humains, participe d'une résilience urbaine.

Quels sont les ingrédients ou les invariants nécessaires à la création, la pérennisation et l'essaimage d'un écosystème résilient, qui puisse ainsi donner une place suffisante et appropriée à la nature, créer une gouvernance à l'échelle d'un micro-quartier (quartier de vie) et renouveler les modes de faire la ville ?

La recherche-action doit apporter des éléments de connaissance et d'action en vue de créer un lieu de l'expérience d'un modèle écologique, économique, social et culturel, résilient, viable et essaimage.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION

La recherche-action se donne trois objectifs principaux : légitimer, pérenniser et essayer pour faire autrement.



LÉGITIMER LE PROJET DE JARDIN-FORÊT

La recherche-action a pour ambition d'affirmer le jardin-forêt à la fois comme modèle d'agriculture urbaine viable et pérenne et comme modèle de nature en ville appropriée et inscrite dans les projets urbains et quartiers.

Elle étudie l'inscription du projet de jardin-forêt dans les 6 champs de l'agriculture urbaine que sont : environnement, foncier, culturel, social, alimentaire, planification et aménagement.

La création, ainsi que le développement du projet, nécessitent un portage légitime autant à l'externe (institutions, habitants...) qu'en interne (acteurs du projet), pour une implication forte et pérenne. Quelles sont les conditions d'un engagement des acteurs dans ce type de projet, innovant et collectif ?

Pour être générateurs de changement, les projets d'innovation sociale impulsés par des dynamiques collectives, tel le projet de jardin-forêt, doivent être légitimés par le corps social - les institutions, les associations, les entreprises, les citoyens, institutions.

La légitimité de ces mêmes projets passe par l'expérimentation et l'évaluation de la démarche et de ses impacts. Ces derniers sont appréhendés grâce à des indicateurs sociaux, économiques, environnementaux définis de manière itérative.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION

La recherche-action vise à identifier les indicateurs d'évaluation pertinents qui peuvent légitimer et convaincre :

- Des impacts, les leviers et les freins de ce type de projet sur un écosystème, à l'échelle d'un quartier.
- De l'efficacité de la démarche : quels sont les indicateurs à mobiliser pour faire évoluer les politiques publiques en cours et à venir ? La méthode des études d'impacts peut-elle être une ressource à la production d'indicateurs pertinents ? Etc.

S'APPROPRIER LE PROJET DE JARDIN-FORÊT POUR LE PÉRENNISER

L'un des principaux objectifs de la recherche-action est de permettre aux parties prenantes du projet de jardin-forêt de se l'approprier pour ainsi pouvoir assurer sa pérennité. C'est mettre en évidence les différents modes d'appropriation à la fois du lieu et du projet et se demander : quels sont les ingrédients qui font qu'un individu ou un groupe d'individus s'approprient et pérennisent un projet : une gouvernance partagée, des spécificités territoriales, des pratiques jardinières et agricoles ancrées, une valorisation économique, une appropriation culturelle et patrimoniale ?

Par ailleurs, la recherche-action ambitionne de transcender les freins sociaux, culturels, fonciers et techniques de cette forme de nature en ville pour favoriser l'acculturation réciproque entre le milieu urbain et la forêt.

La forêt est caractérisée par une forte densité végétale, des usages humains moindres et une longévité du projet qui va au-delà de la temporalité des aménagements urbains et paysagers classiques.

Penser la nature en ville interroge sur le temps des aménagements en regard avec le temps de la création d'écosystèmes écologiques, la mise en place de cette nature. Comment, par le biais de formes de nature différentes, et notamment une forêt urbaine, réintroduire le temps long, de l'écologie, dans les modes de faire urbanistiques ?

Comprendre les perceptions et représentations de la forêt et du jardin-forêt dans l'imaginaire collectif, et dans l'imaginaire des acteurs du lieu, permet d'adapter le projet dans sa forme, ses usages, son inscription urbaine et sa gestion dans le temps.

CHANGER D'ÉCHELLE ET FAIRE AUTREMENT

Le troisième objectif de cette recherche-action est de communiquer, de diffuser et de valoriser les résultats de la recherche par des relais légitimes tels que les politiques publiques, les réseaux professionnels

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION

et les réseaux citoyens (type le Mouvement Colibris) pour donner à voir la transition et ainsi permettre d'essaimer et de répliquer le projet sur d'autres territoires urbains.

La recherche-action, en formulant des préconisations sur la manière de faire autrement des projets urbains, a pour finalité de mettre en évidence d'autres modes de penser et faire urbanistiques pour aller vers la ville résiliente.

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

UNE POSTURE

La caractéristique d'une recherche-action est d'être co-élaborée avec un ensemble de parties prenantes, à savoir les bénéficiaires de la recherche, les acteurs de terrain, et des chercheurs.

Ce type de recherche marque un changement de posture autant pour le chercheur, car il n'est plus le seul à produire de la connaissance et passe du « faire pour » au « faire avec », que pour les acteurs qui participent à l'élaboration d'une théorie de leurs propres pratiques.

Cet aller-retour entre mode d'implication et mode d'analyse relève d'une science de la pratique. L'acteur n'est pas objet mais sujet de la recherche. Il est, comme le chercheur, en position spécifique d'acteur-chercheur (LISRA, 2017).

Mener notre recherche-action implique donc de mettre en place une communauté de co-chercheurs, issus de divers horizons et disciplines (sociologues, géographes, agronomes, anthropologues, urbanistes, écologues, concepteurs urbains, acteurs économiques, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, citoyens...).

Ils évoluent dans un « tiers espace de recherche », une communauté de pratiques et d'expertises, qui génère à l'échelle locale de « l'expérimentation et de la modélisation, de l'expertise, des mobilisations et coopérations locales dans des collectifs, une

structuration de réseaux, une valorisation des parcours d'expérience, de l'évaluation de projet et une analyse prospective, la conception de modèles de gouvernance, la constitution de communs, etc » (LISRA, 2017).

Ce tiers espace, par la production de connaissances et les actions générées, facilite le changement par une amélioration des pratiques.

UNE DÉMARCHE APPRENANTE

La recherche-action, en étant fondée sur une communication transversale entre co-chercheurs, est une démarche d'apprentissage réciproque et continue, qui considère le savoir individuel comme un atout au développement commun.

Elle est dite « apprenante » lorsqu'elle a capacité à :

- Créer et transmettre des savoirs, par une action-formation pour faire monter en compétences ses co-chercheurs,
- Développer des capacités de coopération et à les mettre en œuvre pour innover,
- Développer des capacités d'adaptation au changement (Chevalier, 2013).

Une telle démarche contribue à l'enrichissement de la société du savoir et à la création de biens communs.

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

DES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Notre proposition de recherche-action s'appuie sur une démarche expérimentée. Par les méthodes et les outils utilisés, elle permet une action participative et coproductive afin d'élaborer une analyse partagée nécessaire à une action commune et pertinente sur un territoire.

Soutenus par une méthodologie, nous produisons des connaissances à la croisée :

- D'un état de l'art sur les agricultures urbaines et les problématiques soutendues ainsi que de la production urbaine,
- De la collecte et l'analyse collectives de données qualitatives et quantitatives,
- D'une production et diffusion d'éléments théoriques et pratiques.

Nous envisageons une recherche-action ouverte à divers horizons professionnels, en réseau, à mobiliser sur le site et ailleurs, et évolutive en fonction du développement du projet.

Coopérer

Nous préconisons le faire ensemble et non le faire à la place de pour construire en intelligence collective un outillage méthodologique de mise en œuvre pérenne et reproductible de la démarche.

Des espaces et des temps de coopération formels et informels sont envisagés pour penser, écrire, créer et échanger. Aux différentes étapes, il est attendu de chacun-e des participant-e-s une implication et une participation spécifiques, l'expression d'une expertise propre, qu'elle soit professionnelle ou d'usage, ceci dans la durée et dans la convivialité.

Les co-chercheur-e-s plébiscité-e-s sont choisi-e-s de manière collégiale et doivent adhérer à ces principes.

Coordonner et animer

Une équipe de coordination, composée de Claire Jacquinod, Marion Guerry et Julien Burgaudeau, assure la gestion et le suivi de la recherche-action (budget, temps, échéances, moyens humains), et organise l'articulation entre les différent-e-s participant-e-s et instances et l'inscription avec les projets du territoire (jardin citoyen, projets urbains de la cale du Bois Hardy et du Bas-Chantenay par exemple).

Dans cet objectif, nous animons et facilitons les échanges afin de :

- Aider à l'interconnaissance et à l'expression de chacun.e,
- Structurer la parole et les productions,
- Faciliter l'émergence et la convergence des idées, des connaissances et des actions.

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

Un comité de pilotage, composé de l'équipe de coordination et de représentant-e-s de la collectivité, des financeurs, des scientifiques, des acteurs économiques et des citoyen-ne-s, est garant de :

- La vision partagée de la recherche-action,
- La poursuite de ses objectifs,
- Les productions attendues.

Préparer et rendre compte

Toute rencontre ou action est préparée en amont. De manière opérationnelle, nous proposons de transmettre à l'ensemble des participants avant chaque rencontre une « feuille de route » présentant la forme de l'animation, les objectifs à atteindre, les supports et les productions attendues.

Chaque temps de rencontre est enregistré, sous format audio et/ou vidéo, afin de capitaliser sur le fond et la forme les échanges. Nous proposons que soit diffusé après chaque temps un compte rendu synthétique du travail produit issu des échanges et réflexions.

S'inspirer

Il nous semble important de prévoir des temps d'appréhension

d'expériences. Interroger un panorama d'expériences et de réalités d'autres territoires permet d'articuler la prise en compte des réalités locales et une prise de distance nécessaire. Ce travail montre souvent qu'on ne peut adopter pleinement les démarches menées ailleurs, cependant, des récurrences sont observées et permettent de tisser une méthodologie et des outils communs et reproductibles.

Communiquer et partager

Une démarche placée sous le signe de la collaboration et de la participation se doit d'être exemplaire en termes de communication, autant en interne qu'à l'externe.

Il est essentiel d'informer, d'échanger et de partager de manière ouverte les informations et de mettre en place des outils de suivi, de type collaboratif (site Internet, outil de texte collaboratif en ligne, liste de discussion interne, outil de partage des productions collectives, etc.).

Pour une appropriation facilitée du projet, nous envisageons de produire une information lisible et compréhensible par tou-te-s (infographie, cartographie, synthèse, affichage).

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

S'outiller

Nous envisageons de mobiliser un ensemble d'outils méthodologiques, déclinés et enrichis au fil du temps de la recherche, à l'instar de :

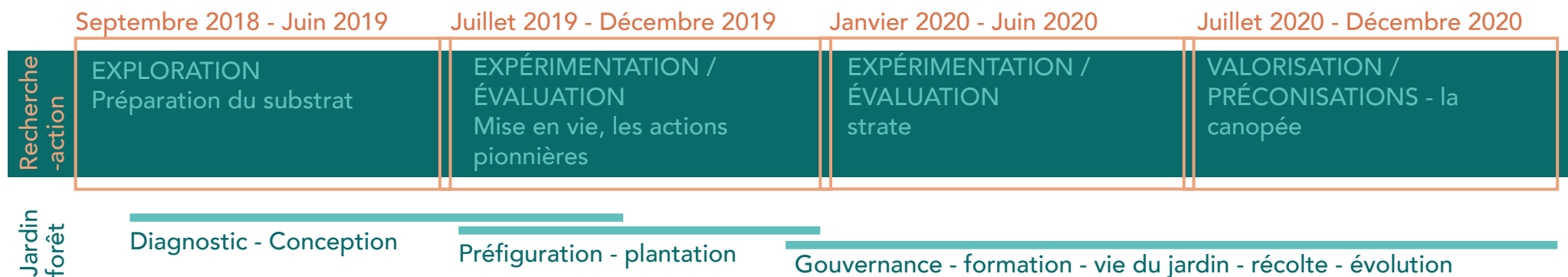
- Recherches documentaires
- Enquêtes (qualitatives et quantitatives) : entretiens individuels et temps collectifs, journal de bord, observations sur site
- Supports de suivi et d'évaluation des actions collectives, plan d'actions, fiches actions
- Actions collectives : chantiers participatifs, récoltes, ...
- Visites, présentation, affichage et expositions sur site
- ...

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

DES ÉTAPES ET DES CYCLES

Notre approche méthodologique pour la recherche-action valorise un ensemble d'étapes, explorer, expérimenter, évaluer, valoriser, préconiser, et de cycles de 6 mois.

A chaque début de cycle, nous écrivons ou réinterrogeons les hypothèses de recherche, les indicateurs et les expérimentations à mener.



QUI SOMMES-NOUS ?



MARION GUERRY - SOCIOLOGUE EN LIBERTÉ

« Comprendre, coopérer et agir sont les moteurs de ma pratique professionnelle, laquelle, en oscillant entre recherche et action, vise à donner du sens et à accompagner au changement. Formée à la sociologie urbaine, je m'intéresse aux processus par lesquels les territoires se fabriquent,

se pratiquent et évoluent. Je m'interroge sur comment penser et faire autrement les territoires d'aujourd'hui et de demain pour un monde durable, écologique et solidaire.

Le projet de jardin-forêt représente pour moi une réelle opportunité professionnelle en tant que terrain d'expérimentation de la méthodologie de recherche-action pour tester et évaluer des méthodes et des outils.

Par ailleurs, cette démarche de recherche me permet d'approfondir et d'explorer de nouvelles thématiques et problématiques et ainsi produire et capitaliser de la connaissance sur les pratiques, les représentations et les interactions des acteurs sociaux. C'est interroger les notions de transition (écologique, sociétale), les modes de faire en urbanisme, la participation et l'engagement (notamment citoyen), le lien humain-ville-nature), les agricultures urbaines (permaculture, agroécologie), etc.

Enfin, le jardin-forêt et sa recherche-action sont pour moi le moyen d'entrer en action et d'œuvrer pour un projet d'intérêt général (œuvrer pour la réintroduction d'une nature en ville, la création d'un bien commun). En effet, par les méthodes et les outils utilisés, cette démarche permet, sur un mode collaboratif et co-productif, d'élaborer un récit partagé du territoire pour imaginer et construire collectivement son présent et son avenir. »



CLAIRE JACQUINOD - ACUPUNCTRICE URBAINE

« Je suis architecte urbaniste et fondatrice de La 3e Main, une agence d'acupuncture urbaine. J'assiste les collectivités dans l'élaboration de stratégies de revitalisation sur des sites en mutation, qui mettent en musique des micro

projets frugaux, fédèrent habitants, porteurs de projet et collectivités et génèrent de nouveaux usages et lieux de vie.

J'accompagne de plus des porteurs de projet (associations, artistes, créateurs de tiers lieux, entrepreneurs) à insérer au mieux leur projet dans les dynamiques urbaines et à l'ancrer dans le temps et le territoire.

La recherche-action est l'opportunité pour moi de prendre le temps de réfléchir au(x) rapport(s) de l'humain à la nature (Nature/culture) et aux

QUI SOMMES-NOUS ?

perceptions et modes de croyances associés (ville/nature) ; de penser le développement d'une forme d'agriculture dans l'espace urbain comme outil de symbiose entre humain et nature ; et d'imaginer et expérimenter des pratiques urbanistiques renouvelées.

Le jardin-forêt incarne à mes yeux une forme de nature, aujourd'hui peu acceptée en milieu urbain et pourtant très efficace en termes de biodiversité comme de régulation thermique, la forêt. Son aspect jardiné et les usages associés me semblent être de bons supports d'appropriation, hypothèse que j'entends questionner dans cette recherche. >>



JULIEN BURGAUDEAU

<< Ayant évolué tout d'abord dans le monde du médico-social, puis reconverti dans le milieu du Paysage, la rencontre avec le concept de « Permaculture », son éthique, ses principes, en 2013, me provoque un déclic résonnant dans ces deux domaines à la fois. Cette découverte m'a petit à petit amené à (re)considérer mes comportements et leurs impacts sur l'environnement et l'Humain. J'ai été touché par la question du « Design » notamment, méthode de conception et d'aménagement de systèmes résilients, d'écosystèmes, favorisant la vie dans sa richesse et sa globalité.

Je me suis questionné sur la place du « paysage comestible », aussi bien dans le « Grand Paysage » que dans le jardin de particulier. L'idée du « Jardin [Re]Source » a alors émergé.

Le Jardin Ressource est un bureau d'études nantais se basant sur l'éthique et les principes de conception permaculturels se donnant pour mission de réaliser des projets inspirants, humains et éthiques (éco-conception d'aménagements paysagers, de jardins en permaculture, de jardins-forêt, mais également accompagnement de collectivité, de projet individuels et collectifs). >>

LES PARTENARIATS ENVISAGÉS

Afin de répondre à notre ambition de mener une recherche-action en réseau, nous rencontrons un ensemble de personnes et institutions ressources.

Des partenariats se dessinent dès à présent avec :

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Pays-de-la-Loire
- La Banque des Territoires
- Nantes Métropole
- Le CEREMA Ouest, Nantes
- L'École Supérieure d'Agricultures (ESA), Angers
- Laboratoire Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités (CRENAU), École d'Architecture de Nantes
- Institut de Recherche des Sciences et Techniques de la Ville, Nantes
- Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN), ESO Nantes

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Baine Chris, « Créer votre jardin sauvage », Édition Terres vivantes, 1989

Chevalier Jacques M., Buckles Daniel J., Bourassa Michelle, Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives, SAS2 Dialogue, Ottawa, Canada, mars 2013

Crawford Martin, « La forêt jardin », Édition Ulmer, Première édition 1996

Ducerf Gérard, « Plantes bio-indicatrices », Édition Promonature, 2003

Duchemin Eric, dirigé par, « Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville », Édition Vertigo, 2013

Hart Robert, « Forest Gardening: Cultivating an Edible Landscape », Edition Chelsea Green Publishing, 1996

Holzer Sepp, « Désert ou paradis ? : Mise en place et pratique de la Permaculture », Édition Imagine un Colibri, 2014

Mc Curdy Robina, « Faire ensemble : outils participatifs pour le collectif », Édition Passerelle Eco, 2015

Nathié Franck, « Permaculture en climat tempéré », Édition Association La Forêt Nourricière, 2016

Nathié Franck, « Synergie dans les rapports humains », Édition Association La Forêt Nourricière, 2016

Whitefield Patrick, « Créer un Jardin-Forêt », Édition Imagine un

Colibri, 2010

THÈSES

Mestdagh Léa, « Des jardinier.e.s partagé.e.s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi ». Sociologie. Université Sorbonne Paris Cité, 2015

Nahmias Paula, «L'habiter citadin interrogée par l'agriculture urbaine». Géographie, Université de Rennes 2, 2017

ARTICLES

Bally Frédéric, « Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ? », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série, 29 mars 2018, mis en ligne le 15 mars 2018, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/19018>

Barles Sabine, « Le métabolisme urbain et la question écologique », Les Annales de la Recherche Urbaine, 2002, 143-150, consulté en janvier 2019. URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2002_num_92_1_2469

Boudes Philippe, « Le sociologue, le climat, les trames vertes et la ville : croisements complexes et féconds », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série, 12

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

mai 2012, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/11808>

Burnett Emma, « Au jardin : production locale, réseaux informels et résilience », *Urban Food Futures*, octobre 2018, mis en ligne le 25/10/2018, consulté en janvier 2019. URL : <https://urbanfoodfutures.com/2018/10/25/jardinage-et-resilience/>

Chalmandrier Maud, Canavese Marine, Petit-Berghem Yves et Rémy Elisabeth, « L'agriculture urbaine, entre concept scientifique et modèle d'action », *Géographie et cultures* [En ligne], numéro 101, 2017, mis en ligne le 17 juillet 2018, consulté en août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/gc/5052>

Daniel Anne-Cécile, « Fonctionnement et durabilité des micro-fermes urbaines », mis en ligne en 2017, consulté en 2018. URL : <http://www.chaire-eco-conception.org/fr/content/192-fonctionnement-et-durabilite-des-micro-fermes-urbaines>

Ernwein Marion et Salomon-Cavin Joëlle, « Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois », *Géocarrefour* [En ligne], 89/1-2, 2014, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9380>

Gaspard Albane, « Point d'étape sur les bénéfices environnementaux de l'agriculture urbaine », *Urban Food Futures*, mars 2018, mis en ligne le 29/03/2018, consulté en janvier 2019. URL : <https://urbanfoodfutures.com/2018/03/29/impacts-environnementaux-agriculture-urbaine/>

Gaspard Albane, « Agriculture urbaine : évitons le copier/coller des projets », *Urban Food Futures*, juin 2018, mis en ligne le 21/06/2018, consulté en janvier 2019. URL : <https://urbanfoodfutures.com/2018/06/21/copier-coller/>

Nahmias Paula et Hellier Emmanuelle, « La gouvernance urbaine en question: le cas des lieux de nature cultivée », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2, septembre 2012, mis en ligne le 03 décembre 2012, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/13109>

Nahmias Paula et Le Caro Yvon, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 6, 2012, mis en ligne le 16 septembre 2012, consulté en septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/eue/437>

Pezzès Emmanuel, « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2, septembre 2010, mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/9941>

Scheromm Pascale, Perrin Coline, Soulard Christophe, « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier », *Espaces et sociétés* [En ligne], n° 158, p. 49-66, 2014, mis en ligne le 01/08/2014, consulté en janvier 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-49.htm>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Schmitt Guillaume, Rouget Nicolas et Franchomme Magalie, « D'un foncier consommé à une réintégration des terres agricoles. Le cas de la métropole lilloise. », *Études rurales*, numéro 201, p.166-191, 2018

Stoessel-Ritz Josiane, « Les nouvelles socialités urbaines », *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Espaces et transactions sociales, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté en janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5358>

Terres en Villes, Glossaire de la recherche-action Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire (FRUGAL), Pour et Sur le Développement Régional 4 (PSDR), 2017, consulté en janvier 2019. URL : <http://projetfrugal.fr/ressources/>

Torre André, « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », *ERES* | « Espaces et sociétés », 2014/3 n° 158, p. 31-48, mis en ligne le 01/08/2014, consulté en janvier 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-31.htm>

Toubin Marie, Lhomme Serge, Diab Youssef, Serre Damien et Laganier Richard, « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », *Revue Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 1, mai 2012, mis en ligne le 24 mai 2012, consulté en décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9208>

SITES INTERNET

AVISE (Agence d'ingénierie pour développer l'Économie sociale et solidaire au niveau national), site consulté le 10/12/2018 <https://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/innovation-sociale-de-quoi-parle-t-on>

LISRA (Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action), « Recherche-action en laboratoire social », 11 août 2017. URL : <http://recherche-action.fr/labo-social/2017/08/11/recherche-action-en-laboratoire-social/>

SocioEco, consulté en décembre 2018. URL : http://www.socioeco.org/bdf_dossier-5_fr.html

Urban Food Futures (magazine de vulgarisation scientifique). URL : <https://urbanfoodfutures.com/francais/>

ANNEXES